



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 23 octobre 2017

Présidence : Monsieur Cédric Barde

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 15/2017 du 11 septembre 2017,

Où le rapport de la Commission ad'hoc et de la Commission Gestion-Finances

DECIDE :

1. **d'adopter le préavis** relatif à un crédit pour la rénovation et le réaménagement du bâtiment scolaire de Dommartin en logements ;
2. **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre **les travaux** tels que décrits dans le présent préavis ;
3. **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF **1'500'000.-** (un million cinq cent mille francs) ;
4. **de financer** ces travaux par un emprunt auprès d'un établissement financier, aux meilleures conditions du marché ;
5. **d'amortir** l'investissement net de CHF 1'500'000.- sur une durée de trente ans, à raison de CHF 50'000.- par année dès le budget 2019.


Ainsi délibéré en séance du 23 octobre 2017

Le président :


Cédric Barde



La secrétaire :


Mical Waeber